

Édito

Chers Amis,

De nouveau, nous voilà stoppés dans nos beaux élans par ce minimaliste VIRUS qui désorganise nos vies, nos services, nos combats, nos espoirs.

Quelle stupéfaction de se trouver ainsi contraints de résister à quelque chose que l'on ne voit pas, que l'on ne contrôle pas mais qui représente un danger permanent pour chacun d'entre nous et pour toutes nos entreprises.

Je crois, comme je l'ai toujours assumé, qu'il ne faut toutefois pas se décourager et rechercher sans cesse les bonnes solutions pour résister et se dire que notre pauvre monde a connu bien des périodes aussi dures... voire plus... desquelles on est toutefois toujours sorti.

CAHPP reste présente en télétravail ou sur le terrain par tous les moyens : visioconférence, télé-conférence voire sur place quand il le faut...

Nous avons choisi de multiplier les séances de formation et d'information via le web et nous mesurons tous les jours l'immense succès rencontré auprès de nos adhérents qui s'inscrivent en masse à ces séances de travail qui durent au plus 2 heures et donc prennent peu de temps avec des orateurs de très grande qualité (il devient courant d'avoir 60 à 80 personnes présentes à ces conférences qui apportent tant de moyens aux participants) ...

Ils se retrouvent aussi dans la formation des « Pharmaciens Managers », la 4^{ème} promotion qui conduira sans doute 14 ou 15 de nos pharmaciens à recevoir ce diplôme d'Etat qui en fait encore plus de redoutables professionnels au sein de nos établissements.

Dans cette période, nous poursuivons nos enquêtes pour l'attribution de l'Indice Vert derrière lequel, vous le savez, nous menons le combat de la relocalisation en Europe des laboratoires et pour cela, nous avons embauché un professionnel de talent qui évolue en partenariat avec le C2DS dans le cadre du développement durable où CAHPP grandit depuis 10 ans maintenant, quasiment la seule à disposer d'une structure ad hoc confirmée.

Nos troupes luttent par ailleurs chaque jour dans le cadre des DM/DMI, du biomédical, du handicap, des audits autant des locaux que des blocs opératoires, des recherches de molécules adaptées et sécurisantes, du développement d'un marché du matériel et du mobilier de qualité fabriqué dans nos pays ainsi que dans l'organisation des services de restauration, ascensorie, déchets, produits techniques divers ...

Dois-je rappeler combien nous avons toujours insisté auprès de nos établissements pour favoriser le maintien, voire l'expansion des services de restauration en interne car c'est

CAHPP
Conseil et Référencement

Un regard différent

95%
de vos achats
pris en charge

Imaginez tout ce que CAHPP
peut faire pour vous !

- RÉFÉRENCIEMENTS EXIGEANTS
- AUDITS, CONSEILS ET FORMATIONS
- PRIX NÉGOCIÉS

Flash-memo !

CAHPP de A à Z : Aide à la maîtrise d'ouvrage, ascenseur, assurance, audits techniques et financiers, biomédical, blanchisserie, DM, économat, extincteur, formation, gestion des déchets, handicap et dépendances, hôtellerie, hygiène, pharmacie, restauration, télévision, téléphone, véhicule...

20, 22, rue Richer • 75009 Paris
Tél. : 01 55 33 60 00

www.cahpp.fr

Suivez l'indice vert CAHPP et achetez responsable.

f t g+

le meilleur moyen d'un service de qualité et pérenne près de la direction.

Nous sommes évidemment auprès de vous chaque fois qu'il le faut pour vos contrats de restauration externes mais vous savez comme moi combien ces grandes entreprises souffrent de la COVID malgré des organisations structurées.

Je veux vous donner un message d'espoir, nous grandissons avec nos difficultés et je sais que l'immense qualité des dirigeants des établissements privés permettra de rebondir et de se sortir de nos difficultés.

ET CAHPP SERA ENCORE UNE FOIS AVEC VOUS... PRES DE VOUS... COURAGE

Je vous souhaite une belle année 2021 à vous, vos proches et vos équipes.

Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel-Venezia



Webinaires Restauration

Le service restauration CAHPP a organisé 3 webinaires (septembre, octobre et novembre 2020). 40 établissements étaient en moyenne connectés.



1^{er} thème

L'équilibre alimentaire et les apports nutritionnels (présentation faite par TRANSGOURMET et NUTRISIS)

Les intervenants avaient comme objectifs de rappeler aux adhérents les fondamentaux.

2^{ème} thème

EGALIM (présentation faite par POMONA et DUPONT RESTAURATION)

Les intervenants avaient 2 principaux objectifs : présenter la loi et expliquer sa mise en œuvre dans les établissements.

3^{ème} thème

Lutter contre la dénutrition (présentation faite par UNILEVER et CYRANIE)

Les intervenants avaient pour objectifs :

- Comprendre le déséquilibre nutritionnel entraînant la dénutrition,
- Comprendre les conséquences de la dénutrition,
- Expliquer comment lutter contre la dénutrition via une alimentation enrichie ou à base de CNO.

Contact :
contact-resto@cahpp.fr

Une bataille contre la Covid

Alain de Carvalho, Chef du service Biomédical
Jade Nocca, Chargée de mission Handicap
Thierry Monnin, Chargé de mission Equipement et Mobilier

CAHPP a vécu l'année 2020 au rythme de la crise épidémique que géraient en première ligne ses adhérents établissements de santé et ses partenaires industriels. Une année « très compliquée » racontent les responsables de trois services CAHPP.

« L'essentiel de notre travail durant l'épidémie a été de trouver les produits ou équipements en tension très forte et pourtant indispensables aux établissements. Sur la perfusion, le marché était particulièrement tendu et l'est encore, du fait des demandes extrêmement nombreuses. Les thermomètres tympaniques et couvre-sondes de chez Welch Allyn arrivaient au compte-goutte car l'industriel américain était soumis à des allocations par pays et avec une priorité donnée aux hôpitaux situés dans les secteurs géographiques les plus touchés. Il était impossible de satisfaire une commande entièrement. Nous avons bataillé, société par société, pour débloquer un peu de volume et prioriser des sites très touchés par l'épidémie quand tous les établissements voulaient faire des stocks », note Alain de Carvalho, chef de service Biomédical à CAHPP. « Les fournisseurs de notre périmètre n'étaient pas habitués à réagir dans l'urgence », complète Thierry Monnin, chargé de mission Équipements et mobiliers. « Nous avons fait énormément de sourcing pour introduire de nouveaux fournisseurs. Dans certains cas, nous avons travaillé sans commission pour aider les adhérents à trouver la quantité dont ils avaient besoin car la grande difficulté était celle du volume. La pandémie a placé les fabricants face à des problématiques de production, d'approvisionnement et de distribution. Cette année atypique a beaucoup questionné les fonctionnements de chacun. La notoriété de CAHPP, et la qualité de partenariat avec certains industriels nous ont beaucoup aidés pour trouver des solutions pour nos adhérents ».

Des industriels ont aussi transformé leur production pour répondre à la demande. « Certains se sont mis à produire des EPI (Equipement de Protection Individuelle) quand ce n'était pas leur cœur de métier. Chacun se devait d'être malin. Comment trouver des masques inclusifs réutilisables transparents pour certains handicaps ? Nous avons trouvé ! Il a fallu s'adapter en permanence côté adhérents et côté fournisseurs », explique Jade Nocca, chargée de mission Handicap.

La gestion de la pénurie a bousculé les routines et accéléré l'innovation dans les pratiques. Ainsi certains établissements ont repensé leurs circuits de linge patients et professionnels, d'autres ont revu leurs procédés de désinfection. « De nouvelles pratiques ont émergé comme le nettoyage vapeur, ou des vieilles bonnes idées sont réapparues comme la désinfection à l'ozone », réagit Thierry Monnin. « Les établissements ont dû coopérer entre eux pour pallier les ruptures de fournisseurs. Ou encore, Médifroid, industriel spécialisé dans le froid médical, qui commercialisait un appareil de désinfection de l'air par traitement en continu depuis quelques années a vu les commandes de cet appareil prendre le pas par rapport à la réfrigération médicale », complète Alain de Carvalho. De l'innovation à tous les étages !



Un catalogue CAHPP dédié Covid

CAHPP vient de sortir la 8^{ème} édition de son catalogue édition spéciale dédiée à la Covid. 80 pages pour répondre aux attentes des établissements de santé. « Nous avons été submergés de demandes, dont les EPI. L'idée d'un catalogue dédié s'est immédiatement imposé. Tous les services CAHPP se sont mobilisés pour sélectionner les produits et équipements spécifiques et disponibles sous 10 jours grand maximum. La première édition, d'une cinquantaine de pages est sortie en avril et était ensuite réactualisée toutes les semaines avec des référencements remis à jour ainsi que les conditions de paiement et de livraison », explique Jade Nocca, également coordinatrice du document. « Au printemps, la panique était palpable chez les professionnels de santé et chez les industriels. Il nous fallait être extrêmement réactifs. »

En direct de CAHPP (suite)

Tous espèrent retrouver un rythme plus normal et reprendre leurs activités habituelles. Alain de Carvalho, dont le service travaille beaucoup avec les blocs opératoires à l'arrêt durant plusieurs mois, note une chute d'activité au premier semestre mais remarque que l'activité est repartie à la hausse depuis septembre. Il n'est pas peu fier de voir un de ses partenaires industriels, français de surcroît, emporter la meilleure note de l'Indice vert CAHPP. Noté A++ depuis quelques années, Villard est sur la plus haute marche du podium cette année. Jade Nocca, pour sa part, se réjouit de la mise en ligne d'un catalogue Handicap et de la création de trophées CAHPP Autonomie. Ceux-ci, remis le 10 décembre, récompensent des initiatives pour une meilleure inclusion des patients et résidents en situation de handicap ou de dépendance, et en faveur de leur autonomie.

Un accompagnement transversal en mode projet

Depuis plus de deux ans, les services du Biomédical, des Équipements et mobiliers et du Handicap et de la dépendance travaillent de façon transversale en mode projet. Extension, rénovation, construction, le mode projet répond selon les responsables de ces services très exactement aux nouvelles demandes des adhérents. Une personne CAHPP est référente, et embarque avec elle toute une équipe coordonnée de collègues. Un mode projet est un chantier à long terme de 12 à 18 mois en moyenne. Ainsi, les équipes n'ont pas chômé,

y compris pendant l'épidémie car de gros projets avaient été préalablement lancés : création d'un établissement de SSR de 110 lits pour le groupe les Flamboyants sur l'Île de la Réunion, création d'une unité de 48 lits d'ambulatoire et d'une unité de 60 lits de SSR pour le groupe Noalys, une maison d'accueil spécialisée à Toulouse, etc. « *Nous avons de très beaux projets à mener. Nous assistons la direction et ses équipes de A à Z : participation à la rédaction du cahier des charges, analyse et conseils sur plans, analyse des flux, consultation des fournisseurs, négociation, et suivi sur site avec une séquence de tests. Nous avons une réelle valeur ajoutée* », souligne Alain de Carvalho. « *Ce mode projet est l'avenir. L'évolution du catalogue CAHPP avec des tâches automatisées permettra aux experts CAHPP de se concentrer sur le mode projet. Cette attente des adhérents est claire et en progression. Nous avons de nombreux projets en portefeuille en cours ou en perspective, cela offre une belle dynamique pour 2021* », complète Thierry Monnin.

Ils le remarquent, les managers en santé sont inquiets et un peu attentistes, mais les projets ne sont en rien bloqués, surtout ceux qui répondent à des évolutions de la réglementation comme celles relatives à la PUI et à la stérilisation.

Contacts :

contact-bio@cahpp.fr | contact-handicap@cahpp.fr
contact-equipement@cahpp.fr

Services Restauration/Economat/Prestation de services

Le bilan 2020 des services Resto/Eco/Services

David Paris, Directeur du service souligne que les fournisseurs et prestataires référencés CAHPP sur ces trois secteurs ont fait leur maximum pour répondre aux besoins et aux attentes des établissements sanitaires et médico-sociaux durant cette année très particulière.

Conscients des difficultés propres à vos secteurs, ils ont, malgré leurs contraintes, tenté de vous accompagner au mieux.

Je les remercie tous pour leur adaptabilité et leur réactivité.

Produits alimentaires

- . 550 adhérents utilisateurs / 37 M€ HT annuels
- . Stabilité des offres et des prix,
- . Ruptures de produits fréquentes mais courtes,
- . Distributeurs très impactés par la crise sanitaire (marché RHF extrêmement touché) qui ont dû repenser leur organisation.

Produits Economat

- . 2 200 adhérents utilisateurs / 29 M€ HT annuels
- . Stabilité des offres et des prix,
- . Ruptures de produits fréquentes mais courtes (hors références particulièrement en tension du fait de la Covid 19),
- . Problématique particulièrement importante sur les EPI et les références liées à l'hygiène et à la désinfection.

Prestations de services

- . 900 adhérents utilisateurs / 15 M€ HT annuels
- . 3 offres très impactées par la Covid 19 (gaz médicaux, collecte/traitement DASRI, location/entretien du Linge),
- . Autres offres, maintenance ascenseurs et portes automatiques, copieurs, contrats copieurs, moyens de secours incendie, ... ont fonctionné correctement malgré la situation très délicate pour tous.

Depuis mi-Novembre, Mme Lailish Francis, acheteuse Restauration et Economat a remplacé Mme Nanaba Dramé.

Cet été, M. Saysavath Nakmany nous avait rejoint pour animer les offres Marché Public CAHPP et Prestations de services CAHPP.

Nous remercions chaleureusement tous les adhérents qui nous accordent leur confiance depuis des années.

Toute mon équipe vous souhaite une belle fin d'année 2020 et se prépare déjà à être à vos côtés dès début 2021, très fière d'avoir pu accompagner de nombreux établissements depuis 12 mois.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous renseigner, et pour analyser et optimiser vos dossiers Achats sur les périmètres que nous gérons.

Contact : contact-resto@cahpp.fr | contact-eco@cahpp.fr
contact-service@cahpp.fr

Installation de la Clinique Les Tamarins Sud : un défi partagé !

La Clinique de Soins de Suite et de Réadaptation « Les Tamarins Sud » est la quatrième structure du groupe réunionnais « Les Flamboyants ». Située à Pierrefonds, la clinique a ouvert ses portes le lundi 2 novembre 2020 dernier.

Regards sur un projet colossal mené en collaboration avec les équipes spécialisées CAHPP !

La nouvelle clinique du groupe Les Flamboyants apporte une réponse de proximité en rééducation spécialisée, sur le territoire sud de la Réunion, pour les soins en :

- neurologie (patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux, patients polytraumatisés (ex : accidents de la route, etc),
- orthopédie (patients en rééducation post chirurgicale, ex : prothèses de hanche, de genoux, etc),
- récupération physique et cognitive (l'objectif étant ainsi de limiter le handicap et de favoriser le retour à l'autonomie).

Durant plus de six mois, les équipes du groupe réunionnais ont travaillé en toute collaboration avec les équipes CAHPP sur la sélection de l'ameublement, du matériel pour équiper le plateau technique de rééducation (parties kinésithérapie et ergothérapie), des outils robotisés, du matériel spécifique mobilité et handicap, du mobilier de pharmacie et bien sûr les équipements de soins.

Côté CAHPP, tous les efforts ont été mis en œuvre pour que la structure puisse bénéficier des meilleures conditions qualité, prix services, et c'est donc naturellement que les consultations ont été menées tant avec des fournisseurs de métropole qu'avec des prestataires locaux.

Grâce à la bienveillance et aux yeux aguerris de Messieurs Loïs d'Abbadie, Directeur logistique, et Jean-Eric Govindama, Responsable Biomédical, des points réguliers de suivi ont pu être mis en place afin d'affiner les sélections qui devaient notamment



L'établissement s'étend sur 17 334 m², et bénéficie d'une architecture pensée pour s'intégrer parfaitement à son environnement immédiat et répondre aux attentes des patients. Le projet global représente un investissement supérieur à 32 millions d'euros, dont 2,2 millions d'euros dédiés au matériel et équipement médical.

Alors que toute la construction était déjà très avancée, la direction du groupe a choisi de faire confiance pour l'aménagement complet de ses locaux aux experts CAHPP, spécialisés dans les investissements en matériel biomédical, équipements, matériel de mobilité et de handicaps. Ce projet était également suivi par M. Jean-Pierre Deymier en qualité de Référent Outre-Mer CAHPP.

prendre en compte une harmonisation du matériel avec les autres structures déjà existantes.

Les sélections de matériels et de prestations ont pu donner lieu à des essais in situ afin de s'assurer de la bonne adéquation des produits aux cahiers des charges.

Toute l'installation finale a été orchestrée en toute collaboration afin de tenir les délais impartis et ainsi offrir aux patients locaux une prise en charge optimale.

Pari tenu pour toutes les équipes !

Les marchés Pharma/DM/DMI face à la crise sanitaire

Interview de Violaine Fajolle, Directrice des marchés Pharma/DM/DMI

Comment votre département a-t-il répondu à la première vague épidémique ?

Dès le mois de mars, le département Pharmacie/Hygiène/DM/DMI s'est concentré sur la recherche d'équipements de protection individuelle indispensables et qui manquaient cruellement. La pénurie était grave et internationale. Dans cette situation de crise, notre rôle a été aussi de contrôler la qualité et le respect des normes des nouveaux distributeurs qui arrivaient sur le marché. Nous analysions chaque dossier pour vérifier si la réglementation était bien respectée et force était de constater qu'elle ne l'était pas toujours. CAHPP a été intraitable sur ce point et a éliminé un certain nombre d'offres.

Nous avons aussi essayé de débloquer des situations critiques concernant l'approvisionnement en molécules anesthésiques jusqu'au moment où l'État a pris le relais et réquisitionné les produits.

Chaque demande des adhérents était traitée au cas par cas et nous y avons répondu au prix d'un travail de fourmi. L'équipe CAHPP de 8 personnes, en télétravail, a été formidable.

Comme tous, nous nous sommes adaptés et avons poursuivi par ailleurs nos réunions en visio avec les pharmaciens. Les réunions en présentiel au format régional sont plus conviviales, mais les nouvelles nationales en distanciel restent efficaces et permettent d'éviter des déplacements.



Quelles sont les demandes des établissements depuis l'automne ?

Chez nous, une personne est toujours dédiée aux EPI pour répondre aux adhérents et mettre à jour la base de données qui évolue en permanence. Par ailleurs, nous avons participé à l'élaboration du dernier catalogue spécial Covid CAHPP avec un chapitre sur les tests pour lesquels nous effectuons une veille permanente du marché – fabricants, distributeurs et utilisateurs – afin de proposer le meilleur référencement à un prix négocié.

L'engagement que nous prenons auprès des adhérents est celui d'une cellule de conseil, d'accompagnement en toutes circonstances, et celui d'un référencement de qualité. Nous sommes présents auprès de nos interlocuteurs pharmaciens du Grand Est au cœur de la première crise, de ceux d'autres régions épargnées par la Covid, de tous ceux qui aujourd'hui font face à l'épidémie et gèrent simultanément l'activité de soins de leur établissement.

Que retenir de cette année atypique ?

Cette pandémie a permis de mettre en lumière notre grande dépendance des pays producteurs de principes actifs pour les molécules ainsi que certains dispositifs médicaux, principalement asiatiques. Nous alertons les tutelles sur les ruptures en médicaments ou DM depuis environ 5 années. Ré-importer la production de médicaments et DM est un véritable chantier : sur quels produits, comment, à quel prix ? L'adéquation est très complexe et d'ailleurs, les établissements seraient-ils prêts à acheter plus cher ?

Ces deux vagues épidémiques ont aussi permis de rapprocher une cinquantaine de professionnels de santé, dont les acheteurs des secteurs publics et privés, en cellule de crise hebdomadaire avec l'ANSM. La catastrophe sur le terrain était avérée par chacun et, ensemble dans le même bateau, il s'agissait de trouver des solutions. Ces réunions sont moins fréquentes mais se poursuivent, et c'est une très bonne chose.

Enfin, je retiens que la crise a révélé encore davantage le rôle clé de CAHPP. Nous avons fait la démonstration que nous n'étions pas seulement une ligne de référence mais une société de conseil et d'accompagnement en capacité de fournir des produits en situation de pénurie, de débloquer rapidement des situations délétères. L'essence même de CAHPP est de répondre présent en toutes circonstances.

Contact :

contact-ph@cahpp.fr

contact-dm@cahpp.fr

Performances énergétiques et CEE

Deux décrets de référence à retenir pour les performances énergétiques :

- Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations de réduction de la consommation d'énergie pour tout bâtiment dont la superficie est supérieure à 1000 m².

Applicable à partir du 1^{er} octobre 2019 sur la base suivante :

- Réduction de -40% en 2030
- Réduction de -50% en 2040
- Réduction de -60% en 2050

L'année de référence est à choisir par l'établissement, mais ne peut être antérieure à 2010. La déclaration des consommations doit débuter en septembre 2021.

- Décret n°2020-887 du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur.

Applicable après la date de publication et la mise en place jusqu'au 1^{er} janvier 2025 sur la base de la somme des puissances (chauffage, climatisation, ventilation) combinée est supérieure à 290Kw.

D'autre part la mise en place des aides pour toutes les actions liées aux économies d'énergie sont financées par les certificats d'économie d'énergie (CEE) sur la base d'une nomenclature qui couvre plusieurs aspects comme l'isolation du bâtiment et des réseaux de chauffage, des équipements de chauffage, des régulations, des climatisations, des VMC et de la maintenance basée sur la performance énergétique.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche d'économie d'énergie ainsi que la récupération des CEE avec une ingénierie sur les solutions techniques afin de vous apporter les meilleures solutions.

Contact :

Elias Bitar - ebitar@cahpp.fr

Des formations... en mode webinaire

La pandémie de Covid-19 impacte directement les séminaires et formations puisqu'elle rend difficile, voir impossible la programmation de sessions en présentiel.

Les établissements et les personnels de santé ont su s'adapter pour rester dans l'efficacité. CAHPP reste à vos côtés dans ce nouveau paradigme : en attendant le retour des sessions en présentiel, l'offre d'interventions dématérialisées (webinaires) nous permet de transformer une contrainte en un atout pour nos adhérents.

Ce sont plus de 300 participants (directeurs, médecins, pharmaciens, cadres de santé) qui ont ce jour assisté à l'une de nos 12 sessions sur l'amélioration des performances (stress, risques, cohésion d'équipe).

Il faut noter la forte plus-value que nous ont apporté les profils « atypiques » de nos intervenants pilotes de chasse. Au fil des sessions de nombreuses valeurs se sont révélées communes à nos deux mondes : engagement personnel, rigueur, recherche de l'excellence, cohésion d'équipe...

Comme tous les ans CAHPP et Air Liquide Santé vous proposent un retour « technique » sur la gestion des gaz médicaux. Cette année en attendant les sessions présentiels de 2021, nous avons accueilli le 16 novembre près de 60 participants pour un webinaire informatif et préparatoire.

Nous ne pouvons pas traiter ici de manière exhaustive l'ensemble de notre offre. Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour suivre les nombreuses thématiques que nous aurons le plaisir de vous proposer :

- Les RDV RSE CAHPP
- Les RDV Management CAHPP
- Les RDV Pharmacie CAHPP
- Les RDV Techniques CAHPP
- Les RDV Restauration CAHPP



Comme chaque année depuis maintenant 4 ans, CAHPP en partenariat avec l'IFROSS-Université Jean-Moulin Lyon 3 propose à une quinzaine de pharmaciens d'accéder à la préparation d'un D.U. Pharmacien Manager.

Les contraintes pandémiques qui ont décalé notre calendrier n'ont pas empêché la mise en place de la promotion 2020. Nous leur souhaitons la plus grande réussite.

Nous savions déjà que nos pharmaciens sont particulièrement appliqués et impliqués ! Et s'ils se révèlent comme de très sérieux étudiants, nous découvrons chaque jour les qualités de chacun. Pour exemple cette très agréable bande dessinée de Madame Claire Cordier pharmacienne à l'HADAR Avignon. Par la justesse de son coup de crayon et avec beaucoup de talent, elle partage avec émotion et sensibilité sa découverte de la première session parisienne de notre diplôme.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous pour une très riche année 2021.

Contact : Richard Audigier - raudigier@cahpp.fr

En Bref n° 77 - Déc 2020/Janv 2021

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon Bertel-Venezia

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi

• Magazine imprimé sur du papier neutre carbone

• Certifié FSC

• Blancheur 80 CIE

• Papier respectueux de l'environnement



www.cahpp.eu